

**SE RÉFÉRANT** au rapport intitulé *La participation des jeunes à la vie parlementaire*, examiné lors de la réunion du Réseau des jeunes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) tenue à Kigali (Rwanda) en juillet 2022 ;

**RAPPELANT** que les parlements sont censés être le reflet de la société ;

**RAPPELANT** que l'espace francophone comprend une forte proportion de jeunes au sein de sa population totale ;

**CONSTATANT** que les jeunes parlementaires de moins de 30 ans ne représentent que 2,6 % des parlementaires du monde ;

**NOTANT** qu'une disparité persiste quant à la représentation des jeunes femmes au sein des institutions parlementaires vis-à-vis de leurs homologues masculins ;

**CONSCIENTE** que les lacunes dans la représentation ne se résument pas qu'aux choix des électeurs, et sont affectées par la sélection des candidats par les partis politiques ;

**PRÉOCCUPÉE** par les obstacles que les jeunes peuvent affronter lorsqu'ils briguent les suffrages, notamment les perceptions et préjugés, le manque de capital social et financier ainsi que les obstacles législatifs ;

**PRÉOCCUPÉE** par les obstacles supplémentaires pouvant être rencontrés par les jeunes femmes lorsqu'elles briguent les suffrages, y compris des enjeux liés à la violence et au harcèlement sexuel ;

**SOULIGNANT** l'importance des cursus scolaires et des programmes incitant les jeunes à s'intéresser à la politique et à leurs institutions démocratiques ;

**SALUANT** des initiatives comme la campagne « Je dis oui ! » de l'Union interparlementaire, qui vise à intégrer davantage de parlementaires de tous les âges.

**L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), réunie à Kigali du 5 au 9 juillet 2022 à l'occasion de sa 47<sup>e</sup> Session, sur proposition de son Réseau des jeunes parlementaires,**

**AFFIRME** que la présence de jeunes parlementaires contribue à renforcer les débats au sein des parlements, particulièrement sur certains sujets tels que l'éducation, l'emploi, ou encore les changements climatiques ;

**INVITE** les partis politiques à présenter davantage de candidatures de jeunes hommes et femmes ;

**RECOMMANDE** aux parlements de l'espace francophone d'évaluer et de réagir aux différents obstacles se dressant sur le chemin des jeunes qui cherchent à briguer les suffrages ou à être nommés parlementaires ;

**RECOMMANDE** également aux parlements de l'espace francophone de porter une attention particulière aux obstacles propres à la candidature et au parcours politique des jeunes femmes ;

**INVITE** les parlements de l'espace francophone à amorcer une réflexion sur d'éventuelles initiatives législatives ou politiques qui permettraient la levée de certains de ces obstacles ;

**APPELLE** les parlements de l'espace francophone à supporter des campagnes encourageant les jeunes à se présenter aux élections ;

**ENCOURAGE** les parlements de l'espace francophone à développer des programmes visant à inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie parlementaire ou à mieux connaître leur système démocratique, notamment des visites des parlements ou des rencontres avec des parlementaires ;

**INVITE** les parlements de l'espace francophone à mener des études sur les enjeux relatifs à la jeunesse au sein de leurs comités ou commissions et à en accroître la fréquence ;

**APPELLE** à l'inclusion de davantage de notions d'éducation civique aux cursus scolaires des États membres de l'APF, dans le but d'encourager la participation des jeunes à la vie démocratique et politique ;

**ENCOURAGE** le développement de guides techniques pour aider les jeunes à mener des campagnes électorales ;

**SOUTIENT** la campagne « Je dis oui ! » de l'Union interparlementaire ;

**S'ENGAGE** à poursuivre sa mobilisation sur les enjeux relatifs à la jeunesse, notamment par l'entremise du Réseau des jeunes parlementaire et de l'organisation du Parlement francophone des jeunes ;

**S'ENGAGE** à réaliser un état des lieux, à intervalle régulier, de la représentation des jeunes dans les parlements de la Francophonie, par l'entremise du Réseau des jeunes parlementaires.